



Ensemble, rendons le Service Civique plus inclusif

Pour la rentrée 2025-2026, le PARIH souhaite renforcer son offre d'accompagnement pour les structures d'accueil de jeunes.

L'histoire du projet

Tout a commencé lors d'une rencontre organisée sur la commune du Luc avec la SDJES 83, visant à former plus de 80 professionnels de l'animation autour d'un enjeu fondamental : l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).



- JOURNÉE THÉMATIQUE -
INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION
DE HANDICAP EN ACM

VENDREDI 16 MAI 2025.

Lieu: Complexe Sportif JJ.Marce
Brignoles (83170) de 9h00 à 15h45

Une journée pour s'inspirer, partager, apprendre et s'engager concrètement pour une inclusion réussie

AU PROGRAMME

Interventions d'experts en inclusion et pédagogie spécialisée

- Ateliers : adaptation d'activités, étude de cas, outils concrets
- Évaluation d'activités pédagogiques inclusives clés en main
- Échanges de pratiques entre professionnels

POUR QUI ?
Animateurs, directeurs d'ACM, personnels éducatifs et encadrants impliqués dans l'accueil d'enfants.

POURQUOI ?
Cette journée s'inscrit dans le cadre du plan de contrôle 2025, qui évalue les pratiques d'inclusion dans les structures ACM. Participer, c'est s'outiller pour mieux accueillir et répondre aux attentes réglementaires.

INSCRIPTION & INFORMATIONS

<https://urlis.fr/-xuzfl>

SCAN ME

REFET DU VAR
CONTACTEZ-NOUS
sdje183-acm@ac-nice.fr
04.83.69.28.38

PARIH 83

Suite à cette journée, nous avons été invités à nous mobiliser pour construire un projet ambitieux : rendre le Service Civique accessible et inclusif dans le Var.

« Parce que chaque jeune doit pouvoir s'engager, quelles que soient ses capacités, sans avoir à se soucier de l'accessibilité de ses missions. »

La Ligue de l'enseignement et Unis-Cité ont également répondu à l'appel et obtenu un financement pour faire de ce projet une réalité commune.



Retour sur la première sensibilisation

Le 14 janvier dernier, à l'Espace Gérard Philipe, à La Garde, s'est tenue la première sensibilisation du projet SDJES « Vers un Service Civique 100 % inclusif ».

Cette matinée d'échanges a mis en lumière qu'avec des « **aménagements raisonnables** », accueillir un volontaire en situation de handicap constitue une expérience humaine enrichissante et pleinement accessible aux structures.

L'enjeu de cette sensibilisation : Montrer que l'inclusion ne constitue pas nécessairement une charge de travail supplémentaire pour les structures qui souhaiteraient franchir le pas

Accueillir un volontaire en Service Civique, c'est **faire le choix de l'engagement, de la transmission et de la citoyenneté**. Accueillir un volontaire en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers, c'est aller plus loin : c'est affirmer une volonté d'inclusion et d'égalité des chances.

Le Service Civique : Ce qu'il faut retenir

Le Service Civique est avant tout un engagement citoyen et un premier pas vers le monde de l'emploi ou de la formation. Voici quelques rappels fondamentaux :

- **Engagement, pas du salariat :**
 - Le volontaire n'est pas un salarié ; il s'agit d'un engagement citoyen sans contrat de travail.
- **Âge :**
 - Accessible de 16 à 25 ans, et **jusqu'à 30 ans** pour les jeunes en situation de handicap.
- **Indemnité :**
 - Le volontaire perçoit une indemnité (et non un salaire), cumulable avec l'**AAH**.
- **Aménagements :**
 - Ils reposent sur l'adaptation de la structure ; la **RQTH** n'est pas une obligation pour bénéficier d'aménagements en Service Civique.
- **Avenir :**
 - Si la mission n'ouvre pas de droits au chômage, elle permet de valider un trimestre de retraite et sert de tremplin vers l'emploi.

Le rôle du tuteur : Un pilier essentiel

Être tuteur ne s'improvise pas : c'est une mission à part entière qui demande du temps dédié et une posture spécifique. Les retours de terrain montrent que ce rôle est parfois mal compris ou surestimé dans sa difficulté technique, alors qu'il repose avant tout sur l'humain et l'organisation.

Pour garantir une inclusion réussie et sereine, le tuteur doit s'articuler autour de trois piliers :

1. Donner un cadre clair à la mission :

- l'inclusion commence par la clarté. Il est essentiel de définir des objectifs précis, des horaires stables et des interlocuteurs identifiés. Ce cadre sécurise le volontaire d'autant plus s'il est en situation de handicap et lui permet de comprendre les attentes de la structure dès son arrivée.

2. Accompagner, sans faire à la place du jeune :

- le tuteur est un guide, pas un exécutant. Son rôle est de favoriser l'autonomie en proposant des « aménagements raisonnables » (adaptation du poste, outils de communication, ...) qui permettent au volontaire d'agir par lui-même. L'objectif est de valoriser ses compétences plutôt que de pallier ses difficultés.

3. Être une personne-ressource, et non une « béquille » :

- Le tuteur doit adopter une posture de bienveillance active. Il est là pour écouter, orienter et ajuster la mission si nécessaire, mais

il ne doit pas devenir indispensable dans le quotidien du jeune. Pendant la mission du jeune, le tuteur permet au volontaire de construire son propre projet d'avenir (reprise d'étude, de formation ou même faire le lien avec des structures spécialisé comme le DEA (**Dispositif d'Emploi Accompagné**) ou encore le DAPV (**Dispositif d'Assistance au Projet et Parcours de Vie**).

Un tutorat de qualité est le premier facteur de réussite d'une mission de Service Civique.

Partenariat : création d'un nouvel outil de suivi et sensibilisation au handicap

Suite aux échanges constructifs avec **Mohamed Khattabi**, coordinateur chez Unis-Cité, lors de la sensibilisation « **Comment accueillir un volontaire en service civique en situation de handicap** », un constat s'est imposé : le manque d'un outil pratique pour faciliter le recrutement et accompagner les structures dans l'adaptation de leurs fiches de mission.

Nous avons ainsi le plaisir de **co-construire avec Unis-Cité une grille d'entretien et de suivi**. Cet outil permettra aux structures de mieux accompagner les

jeunes dans leur parcours, de soutenir leur évolution et de sécuriser leur engagement.

L'actu du projet !



Pour les volontaires Unis-Cité (Sensibilisations spécifiques)

L'aventure continue avec deux sessions dédiées pour aider les jeunes à se mettre à la place des personnes accompagnées et faciliter le contact lors de leurs interventions :

- **Le groupe Relais Santé (REP) : 12 mars 2026.**
- **Le groupe Aidant : 17 mars 2026.**

Calendrier

Vous êtes une structure d'accueil ou un tuteur ?

Rejoignez nous pour nos prochaines sessions thématiques afin de lever les freins et d'adopter une posture inclusive

- **Thème** : Accueillir un volontaire en situation de handicap.
- **Dates au choix** : Mercredi 11 mars 2026 ou Mercredi 22 avril 2026.
- **Horaires** : de 9h00 à 12h30.
- **Lieu** : Espace Gérard Philipe, La Garde.
- **Effectif** : 20 participants maximum par session.
- **Coût** : **GRATUIT** (sensibilisation financée dans le cadre du projet SDJES 83).



**Mercredi 11 mars
de 9h à 12h30**

**Mercredi 22 avril
de 9h à 12h30**

**Inscription
obligatoire**

Inscription : Accueillir un service civique en situation de handicap





Aidera.Var

Accompagner l'Autisme

Témoignage :

Léa COSTA - Service civique au sein de AIDERA VAR

Nous partageons le témoignage de Léa Costa, ancienne volontaire en Service Civique au sein de l'association **AIDERA Var** qui accompagne des personnes porteuses d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Dans cette vidéo, Léa raconte son expérience de Service Civique, les conditions qui lui ont permis de s'engager sereinement, et ce qui fait, concrètement, un Service Civique plus inclusif.

Ce témoignage s'inscrit pleinement dans notre projet mené avec le SDJES autour d'une question centrale : Comment rendre le Service Civique accessible et inclusif pour tous les jeunes, quels que soient leurs besoins ?

À travers son parcours, Léa met en lumière l'importance :



d'un accueil adapté,



d'un accompagnement individualisé,



et d'une posture inclusive des structures d'accueil.

[Voir le témoignage](#)



Action soutenue et financée par la
SDJES 83



Pole d'Appui et de Ressources Inclusion handicap 83

1041 avenue de Draguignan, 83130, La Garde

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)